

« Monsieur le Maire,

J'habite une commune voisine de la votre. Je ne vous connais pas. Mais je me permets de vous écrire car je me sens très directement concerné à la fois par ce qui se passe dans votre commune et par certaines positions que vous avez personnellement prises au niveau de la communauté d'agglomération.

Je voudrais donc tout d'abord vous faire part de problèmes divers que ma famille et moi-même rencontrons dans notre vie quotidienne et qui relèvent en partie de vos responsabilités. Car, si notre domicile légal n'est pas sur le territoire de votre commune, nous y vivons aussi en partie.

En premier lieu, je traverse chaque jour votre commune pour aller prendre mon RER à la gare. Autrefois, c'était facile et cela me prenait une dizaine de minutes. Aujourd'hui, j'y passe près d'une demi-heure, je suis stressé et cela me coûte une fortune en stationnement. Vous avez en effet introduit un système de sens uniques qui rend extrêmement difficile l'entrée dans votre commune et vous avez instauré le stationnement payant dans le quartier de la gare, très explicitement pour dissuader les usagers de celle-ci de saturer les parkings des riverains. Je comprends que vous défendiez les intérêts des habitants et que vous privilégiez vos électeurs. Mais personne ne porte aujourd'hui concrètement de projet de réalisation de parc de stationnement-relais. On m'a dit que vous n'y étiez vous-même pas favorable, car vous ne souhaitez pas drainer plus encore de circulation automobile dans votre commune. Mais, personnellement, je n'ai pas d'alternative pour accéder à la gare : il n'y a pas de ligne de bus entre les deux communes et, quand bien même il pourrait y en avoir une, cela me compliquerait de fait aussi beaucoup la vie ; par ailleurs, la côte de l'avenue de l'avenue de la République suffit à me dissuader d'utiliser mon vélo.

Le deuxième problème dont je souhaite vous entretenir est celui qui se pose à ma fille aînée pour son logement. Elle habite un très petit appartement près de chez nous. Elle vient d'avoir un enfant. Comme elle et son mari travaillent, ma femme, qui est retraitée, s'occupe beaucoup de notre petit-fils. Mais ma fille doit absolument trouver un logement un peu plus grand. Or, comme vous le savez, la commune où nous habitons compte déjà près de 40% de logements sociaux et aucun programme nouveau n'y est actuellement en chantier. Nous cherchons donc quelque chose dans les deux communes voisines. Dans l'une, le maire préfère construire des HLM. Donc, aucun espoir de ce côté-là vu les revenus de ma fille et de son mari. Par contre, vous avez engagé dans votre commune un chantier de construction qui nous fait rêver car il est à cinq minutes de chez nous. Si ma fille pouvait habiter dans ces nouveaux logements, elle pourrait garder son travail car ma femme pourrait continuer de l'aider. Mais l'office HLM nous a dit qu'il n'y avait aucune chance que ma fille y obtienne un logement, car elle n'habite pas votre commune. Or, si nous ne trouvons pas de solution dans l'une des communes voisines, ma fille sera obligée de déménager beaucoup plus loin, ce qui allongera très certainement ses transports et entraînera pour elle des dépenses supplémentaires, notamment pour la garde de l'enfant.

Mais ma famille et moi avons encore bien d'autres occasions de fréquenter le territoire de votre commune. C'est par exemple « chez vous » que nous faisons une partie de nos courses. Nous sommes donc de gros usagers de votre commune et nous contribuons significativement à son économie. Nous avons l'impression que nous en sommes aussi d'une certaine manière les habitants. Je dois d'ailleurs reconnaître que je vibre pour les succès de son équipe de handball. Mais nous souffrons très concrètement de ne pas être pris en compte. Personne ne nous demande notre avis sur des aménagements publics qui nous concernent pourtant

directement. Et, parce que nous habitons d'un certain côté d'une limite communale qui remonte aux villages et paroisses de l'époque de la Révolution française, nous n'avons pas les mêmes droits que nos voisins.

Je pense donc, Monsieur le Maire, que, pour des questions aussi importantes que les transports et les logements, les compétences devraient être attribuées à des élus capables de prendre en compte non seulement les intérêts des citoyens en que résidents de telle ou telle commune, mais aussi leurs intérêts en tant qu'usagers de la ville, de ses rues, de ses équipements. De fait, les habitants de votre commune doivent avoir à l'endroit de mon maire ou des maires des communes voisines le même type de revendication que celles que j'ai formulées à votre égard. A ce propos, je dois dire que nous sommes personnellement de plus en plus gênés par les gens qui viennent de votre commune pour déposer leurs déchets dans « notre » Déchetterie. Je veux bien admettre que chaque commune ne peut avoir ce type d'équipement, mais cela fait vraiment problème quand un tel endroit est près de chez vous.

Je profite de ce problème pour évoquer une deuxième grande question, celle du fonctionnement de l'intercommunalité et des positions que vous y prenez. Vous vous êtes opposé systématiquement à tous les grands équipements dont notre agglomération a besoin. Avec d'autres maires de petites communes, et alors que vous ne représentiez pas la majorité de la population de la communauté d'agglomération, vous avez retardé pendant des années la décision de construire une nouvelle centrale de traitement des ordures ménagères, en critiquant les positions écologistes. Toutefois, vos arguments sont toujours les mêmes : ne pas augmenter la pression fiscale. Cela part peut-être d'un bon sentiment, mais j'ai l'impression que, parallèlement, pas grand-chose d'ambitieux au niveau de notre agglomération ne voit le jour. Il n'y a plus que des petits programmes de logements ou de bureaux, mais rien qui soit réellement visible de l'extérieur et qui soit susceptible d'être attractif, notamment pour l'emploi.

Voilà, Monsieur le Maire, quelques-uns des problèmes locaux qui me préoccupent actuellement et qui auraient dû contribuer à guider mon vote dans quelques mois lors des élections municipales et cantonales. Or, je vais être conduit à voter pour quelqu'un qui représentera ma commune au niveau de l'agglomération mais qui n'aura pas la possibilité de résoudre bon nombre des problèmes auxquels je suis confronté, tandis que vous-même, si vous êtes réélu, n'aurez aucune raison de les prendre en compte alors qu'ils dépendent en grande partie de vous. Par ailleurs, je vais devoir choisir un conseiller général alors que je ne connais même pas les limites du canton. Je crois qu'il englobe surtout des communes rurales. Mais je ne connais pas même le nom du conseiller actuel et personne autour de moi n'a été capable de me le donner.

Quel sens tout cela a-t-il du point de vue de la démocratie ? Bien sur, on entend souvent dire que les maires sont les élus qui sont les plus connus et les plus appréciés de la population. Ce sont certainement ceux qui peuvent en être les plus proches. Je ne le conteste pas, même si je dois dire que, comme la plupart des gens autour de moi – j'ai fait une petite enquête à ce sujet -, je n'ai jamais rencontré le maire de ma commune et ne lui ai jamais rien demandé personnellement. Mais il ne faut pas confondre ce rôle de proximité, essentiel, avec les autres responsabilités des élus locaux, qui doivent aussi être porteurs de projets et d'intérêts qui dépassent les questions les plus immédiates.

Je vais donc aller voter. Mais j'aurais bien aimé voter dans votre commune également. Et dans plusieurs autres aussi. Peut-être pourrait-on imaginer une réforme qui nous donnerait

ainsi à chacun plusieurs droits de vote que nous pourrions utiliser dans les différents endroits où nous vivons ? Un autre système, plus simple, consisterait à ce que nous puissions élire directement les responsables de la communauté d'agglomération. Ce serait d'autant plus normal que maintenant nous payons plus d'impôts pour l'agglomération que pour notre commune.

En attendant une telle réforme, qui ne semble pas d'actualité, j'irai voter une fois encore en mars 2008 pour un élu au pouvoir limité mais qui prendra pourtant des positions lourdes de conséquences pour moi et pour notre agglomération, en fonction de négociations intercommunales et de jeux politiques bien obscurs.

Voilà les problèmes dont je souhaitais vous faire part. Je suis à votre disposition pour vous en parler plus dans le détail, notamment s'agissant de la question du logement de ma fille. D'avance, je vous remercie pour l'attention que vous porterez à cette lettre et vous prie d'agréer, Monsieur la Maire, l'expression de mes sentiments distingués ».

Un habitant de la commune voisine
P.C.C François Aschers